

### Participants :

Excusés : M. PROPER PAUL, Inspecteur de l'Education Nationale,  
Mme English, représentante des parents d'élèves

### Membres avec voix délibératives :

Présents : Melle OTHON (CE1-CE2, Dir., Présidente du Conseil d'Ecole), Melle LABOUREAU (Maternelle), Mme BLANCHARD (CP-CE1), Mme TAFFET (CM1-CM2), Mme SAUTERAUD (brigade rattachée à l'école à la rentrée de septembre 2021) enseignantes  
Mme MAILLET, adjointe au maire chargée des affaires scolaires  
Mmes TRUDEL et VALENCE, représentants des parents d'élèves

### Membres invités :

## Sujets à l'ordre du jour

- Fonctionnement du Conseil d'Ecole  
→ Approbation du procès verbal de la dernière réunion (mars 2021)
- Restauration scolaire et hygiène
- Vie scolaire  
→ bilan des projets réalisés pendant l'année  
→ projets à venir  
→ entrée en 6<sup>ème</sup>  
→ conseil Ecole-Collège  
→ bilan du budget  
→ rentrée 2021 : effectifs, organisation pédagogique
- Activités post et périscolaires
- Sécurité et équipement  
→ demande de travaux
- Questions diverses

La séance est ouverte à 18h30.

## Fonctionnement du Conseil d'Ecole

Le compte-rendu du conseil d'école de mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

Depuis deux ans, le vote des parents d'élèves au conseil d'école peut être organisé exclusivement par correspondance. C'est au conseil d'école de prendre cette décision.

vote pour l'élection des parents élus pour l'année scolaire 2021-2022 exclusivement par correspondance :

pour : 8 contre : 0

Le règlement intérieur doit contenir une partie sanction. L'équipe enseignante a donc réalisé une échelle des sanctions en fonction des actes commis et a rédigé une fiche de réflexion que les élèves auront à compléter en fonction de la sanction commise. Cette modification du règlement intérieur est soumise au vote du conseil d'école :

pour : 8 contre : 0

## Restauration scolaire et hygiène

Les tarifs pour l'année scolaire 2020-2021 seront :

- cantine : 3.70 euros

- garderie : pas de changement

Pas de changement dans la modalité d'inscription cantine bus garderie : inscription à la semaine.

## Vie scolaire

### **→ bilan des projets réalisés pendant l'année**

Compte tenu du protocole sanitaire, les projets cette année ont été limités.

- les stages de réussite du mois d'avril devant se réaliser à distance ont été annulés. Il n'y aura pas de stage en juillet compte tenu des travaux réalisés dans les classes afin de les relier à la chaufferie bois.

- Les élèves du CP au CM2 sont allés visiter le chantier de la chaufferie et ont ainsi pu découvrir les étapes d'un tel chantier et poser toutes leurs questions.

- Suite à un travail autour du Harcèlement, les élèves de CM ont réalisé des affiches qu'ils ont exposées sous le préau. Ensuite, les élèves et les enseignants ont procédé à un vote pour choisir l'affiche gagnante. Ils ont également réalisé des clips vidéos.

Les CM ont également réalisé des exposés dont le thème était libre. Ils les ont présentés à l'oral à leur classe puis ont affiché leurs affiches sous le préau afin que tous les élèves puissent y avoir accès. Trois élèves de CM ont présenté un exposé sur l'eau à la classe de CE1-CE2.

(dans le respect des règles sanitaires)

- Dans le cadre du projet « y'a pas de mauvaises graines » proposé par l'agglomération Lisieux Normandie, les élèves de maternelle ont bénéficié de deux interventions de Loïc Nicolle. Ils ont appris à classer les petites bêtes, les ont observées à la loupe. Ils ont remis en ordre le cycle de vie de certaines petites bêtes. Ils ont également construit un terrarium pour observer le travail du ver de terre.

En parallèle, les élèves ont aussi réalisé un élevage de coccinelles pour découvrir leur cycle de vie.

Le mardi 29 juin, M.Loïc Nicolle et Madame Sylvie Fermans, viendront remettre un prix aux élèves de CE1-CE2 afin de les récompenser pour leur travail réalisé sur le thème du cycle de l'eau.

- La classe découverte n'a pas pu être réalisée. La coopérative scolaire a donc remboursé l'ensemble des familles. Les élèves de toutes les classes sont tout de même partis une journée à Lion sur Mer. Les élèves de maternelles et CP-CE1 ont réalisé les activités laisse de mer et un tableau de coquillages. Les CE1-CE2 et CM1-CM2 ont également réalisé l'activité laisse de mer mais également un tableau de coquillages. Les CE1-CE2 ont réalisé un tableau de nœuds marins et les CM1-CM2 un cerf-volant. Ces sorties (activités et transport) ont été prises en charge par la coopérative scolaire pour un montant de 2 536 euros.

- Les élèves de CE et CM ont été visiter la station d'épuration. Compte tenu du protocole interdisant le brassage entre les classes, une seconde activité devait être proposée en parallèle. Les élèves se sont donc rendus au jardin de l'évêché afin de découvrir l'exposition sur les abeilles et bénéficier de l'intervention d'un apiculteur qui leur a présenté la vie et le rôle des abeilles dans notre vie quotidienne. Le transport pour cette sortie a été financé par la coopérative scolaire pour un montant de 190 euros, les deux activités étant gratuites.

- Les élèves du CP au CM2 se sont rendus à la piscine du Nautille. Le protocole ne permettant pas trois classes dans le même bus, l'équipe enseignante avait donc décidé que les CM bénéficieraient de tous les séances et qu'il y aurait une alternance entre les classes de CP-CE1 et CE1-CE2. Les CM ont donc eu 10 séances tandis que les CP-CE1 et les CE1-CE2 en ont eu 5. Le coût du transport pour ces séances était de 910 euros.

- Suite à un travail réalisé sur le handicap, l'école de chiens-guides pour aveugle « à vue de truffe » va intervenir dans l'école le mardi 29 juin. Toutes les classes bénéficieront de leur intervention avec un contenu adapté à chacune. La séance se déroulera en 4 parties : sensibilisation au chien-guide et au comportement du chien (avec mise en situation sous bandeau), techniques de guide (apprendre à guider une personne déficiente visuelle), mise en situation de vie quotidienne d'une personne déficiente visuelle (démonstration de matériel parlant)

## Vie scolaire (suite)

et le témoignage d'une personne déficiente visuelle. Cette intervention est financée par la coopérative pour un montant de 400€.

- Le 1<sup>er</sup> juillet, tous les élèves de l'école se rendront au cinéma de Lisieux. Les élèves de maternelles iront voir « les bouchetrous » tandis que les élèves du CP au CM2 iront voir « le Lorax ». Cette sortie est financée par la coopérative scolaire pour un montant de 500 euros.

- Pour la fin de l'année, des élèves de CP/CE1 vont lire un livre à la classe de maternelle. Ce temps de lecture aura lieu en extérieur dans le respect des distances.

- Compte tenu des règles sanitaires à appliquer, pour la deuxième année consécutive, la foire à tout et la kermesse ont dû être annulées.

- Le loto crottin a été reporté au mois de juin. Les trois lots ont été remportés par des enfants de l'école. 1300 € ont pu être récoltés grâce à cette manifestation.

- Le brassage entre les classes étant interdit, la rencontre sportive ne pourra pas avoir lieu. Il a été demandé à l'APE de prêter des jeux de la kermesse comme la grenouille et le billard afin de faire un petit tournoi au sein des classes.

- Le 5 juillet, la cantine proposera un pique-nique et les enfants mangeront au bord de l'étang. A la suite de ce repas, les enfants fêteront le départ à la retraite de Marie en lui chantant une chanson. Des cadeaux lui seront remis à cette occasion. Il a été proposé aux familles qui le souhaitent, de participer aux cadeaux. Compte tenu du protocole sanitaire, les familles ne pourront pas être présentes

### **→ projets à venir :**

Compte tenu du protocole sanitaire, aucun accueil des futurs élèves n'a pu être réalisé sur le temps scolaire. Pour les enfants inscrits en PS, deux visites ont été proposées.

Un livre des fables de La Fontaine illustré par Emmanuel Guibert a été offert par le ministère de l'éducation nationale aux élèves de CM2 entrant en 6<sup>ème</sup>.

Un projet de classe découverte pour l'année prochaine est à l'étude avec le souhait que toute l'école parte.

L'école a candidaté pour un projet musique pour l'année 2021-2022. Les trois classes partiront d'un thème commun : l'exploitation d'albums jeunesse. Melle LABOUREAU partira sur la création d'un univers sonore à partir de l'album Souricette Musette, Mme BLANCHARD travaillera sur le portrait sonore de personnages animaux à partir d'albums (à la manière du carnaval des animaux). Melle OTHON mettra en musique les fables de La Fontaine.

Une demande a été faite pour aller à la piscine du Nautile l'an prochain, les élèves devraient y aller sur la dernière période de l'année scolaire (mai-juin) les mardis et jeudis de 10h10 à 10h45.

### **→ entrée en 6<sup>ème</sup> :**

Sur les 13 élèves de CM2, 11 vont à Michelet (collège de secteur) et 2 vont à Orbec. Pour chaque élève entrant en 6<sup>ème</sup> une fiche de liaison est renseignée par l'enseignant de la classe, elle est signée par la famille et une réunion de présentation a lieu au collège afin de présenter les élèves qui auraient des difficultés. Deux élèves ont postulé pour la classe théâtre de Michelet (demandes acceptées).

Les parents ont été destinataires d'un courrier d'information concernant l'attribution des bourses pour les élèves entrant au collège.

**→ conseil Ecole-Collège :** Compte tenu des mesures sanitaires, aucun conseil école collège n'a été programmé au cours du dernier trimestre. Il n'y aura que celui de liaison pour l'entrée en 6<sup>ème</sup>.

### **→ comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (école/collège)**

Il s'est réuni en début d'année. Les points suivants ont été abordés :

- Guide du parcours de santé disponible sur internet
- Le parcours éducatif de santé doit être progressif tout au long de la scolarité (jusqu'au collège voire le lycée).
- des personnes peuvent intervenir pour aider les enseignants à réfléchir à des actions de qualité, outils à disposition (jeux à prêter, )
- Il y a beaucoup de thématiques différentes sur les compétences psychosociales (émotions, les addictions, conflits...)
- Formation des enseignants sur plusieurs jours pour mettre en place des choses au quotidien dans la classe pour améliorer le climat de classe, améliorer les relations psychosociales.
- un bilan a été fait des actions faites au collège puis au premier degré.
- Des outils et ressources sont disponibles pour le primaire

### **→ bilan du budget**

La coopérative a financé l'achat de matériel et les sorties de fin d'année (Lion sur mer, station d'épuration et jardin public, cinéma) et l'intervention de l'école de chien guide d'aveugles pour un montant de 7010€. Les recettes (cotisation volontaire des familles, vente des photos, la vente des chocolats et des viennoiseries) s'élèvent à 5053 €. Le résultat de l'année est de - 1957€. La subvention de la mairie (3000€) n'a pas encore été versée, ni le financement de prévu par l'APE (4000€)

Grâce au recyclage des cartouches d'encre, la coopérative scolaire a récolté 90 euros.

Pour cette année le budget mairie s'élève à 4000 € (50€ par enfant). A ce jour, les dépenses s'élèvent à 2500 €.

## Vie scolaire (suite)

### → Rentrée 2021 : effectifs, organisation pédagogique

	nouvelles inscriptions	maintien	Passage niveau sup	Effectifs (rentrée 2021)
TPS	1 (janvier)			1
PS	7		0	7
MS			5	5
GS			11	11
CP			6	6
CE1			7	7
CE2			11	11
CM1			8	8
CM2	2		6	8
<i>Total</i>	<i>10</i>	<i>0</i>	<i>55</i>	<i>64</i>

L'école comptera un effectif de 64 élèves à la rentrée, soit 8 élèves de moins par rapport à l'année précédente. L'école subit une mesure de carte scolaire (fermeture d'une classe).

Les PS/MS/GS (24 élèves) seront avec Melle LABOUREAU, les CP CE1 (13 élèves) seront avec Mme BLANCHARD. Compte tenu des effectifs, les CE2 seront séparés en deux groupes, un groupe de 5 avec Mme BLANCHARD et un groupe de 6 avec Mme OTHON. Les groupes constitués cette année seront modifiés. Melle OTHON s'occupera également des CM1 CM2 (16 élèves). Suite à une fermeture de classe sur l'école de Firfol, deux élèves de CM2 de cette commune intégreront notre école. La classe de CP-CE1-CE2 comptera donc un effectif de 18 élèves et la classe de CE2-CM1-CM2 comptera 22 élèves.

L'équipe enseignante envisage de décloisonner certains débuts d'après-midi sur la découverte du monde. Melle LABOUREAU prendrait les CP, Mme BLANCHARD prendrait les CE1-CE2 et Melle OTHON aurait les CM1-CM2.

Passant à 3 classes, Mme OTHON ne bénéficiera plus d'une décharge hebdomadaire mais de 12 jours de décharge dans l'année.

Mme SAUTERAUD sera la nouvelle brigade remplaçante rattachée à notre école.

Comme chaque année le ministère a fait paraître une circulaire concernant les listes de fournitures demandées aux familles. En tenant compte de cette circulaire, chaque enseignante a rédigé sa propre liste pour sa classe. (agenda, porte-vues, classeurs, stylos, colle, matériel de traçage)

Les listes seront affichées sur le panneau d'affichage et seront disponibles sur le site internet de la commune.

Exceptionnellement cette année les packs de rentrée ne seront pas proposés aux familles.

## Activités post et périscolaires

Suite au décès brutal de Mme HUET, deux psychologues scolaires sont intervenues afin d'échanger avec les enfants qui en auraient exprimé le besoin auprès de leurs parents. La municipalité va devoir procéder au recrutement d'une nouvelle personne.

Mme ARROT partant en retraite, la municipalité a reçu 31 candidatures. 6 ont été retenues et 5 ont fait l'objet d'un entretien en présence de M. BOISNARD, Mme MAILLET, Melle LABOUREAU et Mme OTHON. Mme VALENCE Nathalie remplacera Mme ARROT.

L'ATSEM sera en charge du bus (matin et soir), de la classe, du 1<sup>er</sup> service de cantine et du ménage de la classe des maternelles.

## Sécurité et équipement

Un exercice de PPMS risques majeurs a été réalisé le 26 mars. Compte tenu de la règle de non brassage, chaque enseignante est restée dans sa classe.

Un exercice incendie a été réalisé le 11 juin. temps d'évacuation avant appel 1m05 / temps d'évacuation après appel 1m15

Comme demandé par la municipalité, une liste de travaux a été établie et transmise au mois de janvier. M. SAMSON a fait le tour de l'école avec Mme OTHON afin d'expliquer les demandes. Mme OTHON précise qu'elle a apprécié ce temps qui a permis de mieux expliciter les demandes.

### toutes les classes :

- achat d'un mégaphone par bâtiment pour les signaux d'exercice incendie et PPMS

- équiper les classes de rideaux ignifugés/stores : reste les classes de CP-CE1 et une partie de la classe des CM

## Sécurité et équipement

### **classe Laëtitia :**

- un carré potager
- changement des porte-manteaux
- installation de prises électriques
- fermeture de la porte de classe à clé (vigipirate)

### **Classe Linda :**

- changement des porte-manteaux
- installation de prises électriques
- fermeture de la porte de classe à clé (vigipirate)

### **Classe Anne :**

- installation de prises électriques
- installation d'un éclairage au dessus du tableau

### **Classe Agathe :**

- réfection de la peinture
- installation de prises électriques
- installation de panneaux de liège pour afficher

### **salle de motricité :**

- pose d'un balatum

### **couloir classes Laëtitia et Linda**

- installer un lavabo à hauteur d'adulte ou rehausser un lavabo existant.
- réfection de la peinture
- création d'une issue de secours dans le couloir

### **Portail :**

- installation d'une ouverture par gâche électrique du portail des retardataires, des rdv
- installation d'une lumière avec détecteur

### **Cour de récréation :**

- peinture des vaches de la balançoire + balançoire à réparer
- traçage d'un terrain de foot au sol dans la cour des maternelles – traçage d'une marelle dans la cour du milieu
- plantation d'un arbre dans la cour des grands
- installation de miroir dans les WC
- installation d'une table dans la cour pour dessiner

### **grenier :**

- suite de la libération du grenier au dessus de la cantine pour le stockage du matériel de l'école et créer un coin APE
- installation d'un éclairage
- installation d'étagères pour ranger

### **administratif :**

- transmission des différents registres obligatoires (installations électriques, chauffage, amiante, radon, aires de jeux, équipements sportifs, registre public d'accessibilité)

L'équipe enseignante souhaite réaménager la classe qui ne sera plus utilisée en salle d'arts visuels afin de faciliter l'organisation de cette activité, les classes accueillant les triples niveaux.

Un budget exceptionnel de 1 200€ a été ajouté afin de permettre de compléter l'équipement mobilier des classes.

Au mois de mars, la municipalité en lien avec l'équipe enseignante a déposé un dossier de candidature dans le cadre d'un plan de relance numérique proposé par le gouvernement. Cet appel à projet vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique. La demande de subvention a été retenue. La mairie investira 1200 € et le montant de la subvention sera de 2800 euros. L'investissement doit comprendre un volet équipement et un volet services. De nouveaux ordinateurs portables seront achetés ainsi qu'un abonnement à des sites éducatifs.

## Sécurité et équipement (suite)

Melle OTHON a fourni à Mme MAILLET la liste pour le renouvellement de la pharmacie.

Questions diverses

Demande au niveau des horaires de la garderie l'année prochaine : les horaires resteront inchangés (7h30 le matin, 19h le soir)

La séance est close à 20h30.

Fait à Courtonne La Meurdrac, le lundi 28 juin 2021

**La secrétaire**

Handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Chauveau'.

**La Directrice,  
présidente du Conseil d'Ecole**

Handwritten signature in black ink, appearing to read 'Othon'.

**Les Représentants de Parents**

**Tout châtime corporel est strictement interdit.**

En début d'année, les règles de vie de la classe et de l'école sont construites en collaboration avec les élèves sous la forme de droits et devoirs. En cas de non respect de celles-ci les enfants sont informés des sanctions.

faits ou actes	sanctions/réparations	informations
apport d'objets interdits à l'école	rappel de la règle  objet en question confisqué (rendu aux parents s'ils le demandent)	
insultes ou gestes rapportés par un tiers ou entendus.vus par un adulte	rappel de la règle  isolement 5 minutes dans la cour en présence d'un adulte  excuses à la victime	
insultes, gestes ou attitudes provocantes constatés par l'adulte et répétés par le même élève	rappel de la règle  isolement de 5 à 10 minutes dans la cour en présence d'un adulte	informations aux parents dans le cahier de liaison
dégradation volontaire de matériel dans la cour, dans la classe (livre abimé, salissure de la table...)	rappel de la règle  réparer ou ramasser les papiers, nettoyer sa table...  perte pendant un temps défini de certains droits (droit d'utiliser le matériel collectif, droit d'accès à certaines parties de la cour...)  remboursement des frais engagés si dégradation du matériel scolaire et des locaux exigé par le maire	informations aux parents dans le cahier de liaison  à partir du CE1 : fiche de réflexion à compléter
bagarre avérée, violences volontaires	rappel de la règle  isolement immédiat près d'un adulte  excuses	informations aux parents dans le cahier de liaison (possibilité de demander un rdv)  à partir du CE1 : fiche de réflexion à compléter
insolence envers les adultes, impolitesse	rappel de la règle  mot d'excuse écrit, rédigé pendant un temps de récréation  exclusion de la classe vers une autre classe avec du travail  convocation chez la directrice	informations aux parents dans le cahier de liaison (possibilité de demander un rdv)  mot d'excuse à faire signer
multiplication de comportements inappropriés	rappel de la règle  exclusion de la classe vers une autre classe avec du travail  convocation chez la directrice  contrat de bonne conduite à définir	contact immédiat avec les parents  signature du contrat par la directrice, l'enseignant et l'élève

# FICHE DE REFLEXION

Nom : .....

Prénom : .....

Classe : .....

date : .....

Enseignant : .....

## Quelle est la règle que tu n'as pas respectée ?

- J'ai fait mal à un autre enfant       J'ai manqué de respect à un adulte  
 J'ai insulté un autre enfant       J'ai cassé / abîmé le matériel de l'école  
 Je me suis mal conduit en classe       J'ai apporté un objet interdit à l'école  
 J'ai volé un objet à un camarade       J'ai eu un geste déplacé envers un autre enfant  
 autre motif : .....

## Pourquoi tu n'as pas respecté cette règle ?

- Je ne sais pas     J'étais en colère       Je n'ai pas réfléchi       Pour m'amuser  
 autre: .....

## A quoi sert cette règle ?

- A mieux vivre ensemble       A protéger les droits de mes camarades       A respecter l'adulte

## Qu'est ce que tu ressens en ce moment ?



Je suis en colère



J'ai peur



Je suis triste



Je ne sais pas

## Comment peux-tu réparer les dégâts que tu as causés ?

- En m'excusant       En faisant un petit dessin       En écrivant un mot d'excuses  
 Je ne sais pas       autre : .....

Partie réservée à l'enseignant

signature de l'élève

signature des parents

signature de l'enseignant